

SITE DE L'ÉCLUSE 20 DU VERSANT YONNE, DITE DE MARIGNY 3ÈME (CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or
Marigny-le-Cahouët
bief 20 du versant Yonne



Dossier IA21003569 réalisé en 2007 revu en 2011

Auteur(s) : Virginie Inguenaud, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

Historique

Ensemble mis en place pour la section du canal ouverte à la circulation en 1832 (de Pont-de-Pany à Tonnerre). La maison éclusière a été construite d'après le modèle fourni en 1811 par l'ingénieur Foucherot, visé en 1812 par l'ingénieur Sutil (Archives départementales de l'Yonne, 3 S 87). L'écluse a été allongée lors de la mise au gabarit Freycinet à partir de 1879 (Henri Bazin, "Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne", Annales des Ponts et Chaussées, 1885, t. 1, p. 450-463).

Période(s) principale(s) : 1er quart 19e siècle / 4e quart 19e siècle
Dates : 1811 (daté par source) / 1879 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre :
Jacques Foucherot (architecte, attribution par source)

Description

La maison éclusière est située sur la rive droite. Elle est construite en moellons enduits et couverte de tuiles plates. Annexe latérale construite en briques creuses et couverte d'un appentis en tuiles mécaniques, à proximité de laquelle se trouve le puits. Pignon droit : superposition d'une fenêtre rectangulaire et d'une fenêtre sous arc segmentaire. Pignon gauche : fenêtre semi-circulaire. Façade arrière : fenestron avec pierre d'écoulement de l'évier. Accès au soubassement par deux portes sur la façade postérieure. L'écluse est mécanisée. Le sas a été refait en béton. Exceptionnellement, l'entrée de l'aqueduc latéral au sas d'écluse est surmontée d'un garde-corps en bois.

Éléments descriptifs

Murs : calcaire, brique creuse, moellon sans chaîne en pierre de taille, enduit

Toit : tuile plate, tuile mécanique

Étages : étage de soubassement, étage en surcroît

Typologie : Maison de type « Foucherot ». Elle se distingue par un plan rectangulaire et une toiture à longs pans, avec un mur gouttereau parallèle au sas de l'écluse. Elle se compose d'une cave qui parfois prend les proportions d'un étage de soubassement selon le talus, d'un rez-de-chaussée et d'un étage en surcroît. Les baies du rez-de-chaussée, une porte encadrée par deux fenêtres, sont rectangulaires. A l'étage, au niveau des murs-pignons, elles adoptent une forme en plein-cintre ou semi-circulaire.

Sources documentaires

Bibliographie

- **BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1. 1885.**
BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1. 1885.

Informations complémentaires

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie : canal de Bourgogne

Dénomination : site d'écluse

Parties constituantes non étudiées : maison, écluse, puits

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble du site d'écluse.

21, Marigny-le-Cahouët, lieudit : bief 20 du versant Yonne

N° de l'illustration : 20112103765NUC4AQ

Date : 2011

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue de face de la maison éclusière.

21, Marigny-le-Cahouët, lieudit : bief 20 du versant Yonne

N° de l'illustration : 20112103768NUC4AQ

Date : 2011

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine